

Le Président

RECEPISSE DE DEPOT

**D'UN DOSSIER RELATIF A L'ATTESTATION DE CONFORMITE
D'UN LOGICIEL DE COMPTABILITE DES OFFICES D'HUISSIERS DE JUSTICE**

**En application de l'arrêté du 25 juin 2012
NOR: JUSC1225420A**

Je soussigné, Jean-Daniel LACHKAR, Président de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice, dont le siège social est au 44 rue de Douai – 75009 PARIS certifie que :

**La Société GEST HELP S.A dont le siège est au 89, rue de Turenne – 75003 PARIS, immatriculée au
RCS de PARIS sous le n° 380 801 076**

A déposé le 18 mars 2013 un rapport spécial délivrant l'attestation de conformité d'un traitement automatisé pour la tenue des comptabilités d'Huissiers de Justice concernant le système :

GEST HELP + version 3 (R 201303)

Pour la comptabilité générale de l'activité principale

Comprenant la fiche de synthèse,

Et établi par le Commissaire aux comptes inscrit sur la liste arrêtée par le Garde des Sceaux, (conformément à l'article 5).

En conséquence, délivre le présent récépissé de dépôt, n° 2013-0857.

Fait à Paris, le 20 mars 2013



Paris, le 26 mars 2013

Le directeur de la caisse de garantie
44, rue de douai - 75009 PARIS
☎ 01.49.70.12.82 - 📠 01.49.70.15.86
cnhi.thibaud@huissier-justice.fr

GEST HELP SA

89, rue de Turenne
75003 PARIS

Objet : *Attestation de conformité d'un logiciel*

PJ : 1

Nos réf : MTH / NL – N° 26-03-13/2013-0925

Madame, Monsieur,

En date du 18 mars, le Cabinet B2C nous a transmis l'attestation de conformité de votre logiciel de comptabilité des offices d'huissiers de justice.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, le récépissé de dépôt de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations les meilleures.


Marion THIBAUD
Directeur de la Caisse de Garantie